

# Ville durable, au cœur de l'innovation

L'agence Franck Boutté Consultants a été désignée pour conduire la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'appel à projets Démonstrateurs industriels pour la ville durable (APDIVD). Florian Dupont, son directeur du Pôle Ville & Territoire – directeur de projets, revient sur l'analyse des projets. Il livre ses premières impressions sur cette plongée au cœur de l'innovation pour la ville durable.



Florian Dupont.

DR

## Comment vous êtes-vous retrouvés à travailler sur cet appel à projets ?

Dans le cadre des travaux relatifs à la transition écologique des territoires, le PUCA a lancé un appel d'offres pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et nous avons été retenus. L'appel à projets DIVD étant une des composantes de cette approche, c'est tout naturellement que nous intervenons en appui. Notre association à cette démarche nous intéresse particulièrement car elle vient conforter nos convictions ; en effet nous militons beaucoup pour une vision à l'échelle territoriale de l'impact de la transition énergétique.

## Comment avez-vous procédé pour analyser les propositions ?

Nous avons rapidement perçu que nous serions face à des projets très différents, nécessitant une systématisation de l'analyse pour rester objectif. C'est d'autant plus important qu'il n'y avait pas dans l'appel à projets de critères discriminants forts. Nous avons utilisé une matrice pour qualifier l'inquantifiable. Nous nous sommes, dans un premier temps, attachés au champ des projets, en regardant le rayonnement et l'échelle d'intervention (ilot, quartier, territoire, etc.) de chacun d'entre eux. L'objectif était d'en avoir une appréciation systémique. C'est d'ailleurs la particularité de cette approche scalaire qui a entraîné l'exclusion de certains des 22 projets. Nous avons ensuite étudié les thématiques présentes dans les projets comme l'énergie, l'eau, les déchets, etc. pour les croiser avec des questions d'ordre sociétal, en cohérence avec l'esprit de l'appel à projets. C'est à dire que nous avons regardé si les projets étaient duplicables, exportables, s'ils impliquaient les citoyens ou encore s'ils prenaient en compte la relation entre le neuf et l'existant. Puis, nous avons cartographié l'ensemble de ces données pour voir l'importance que cela pouvait représenter de manière subliminale.

On s'est alors aperçu que les sujets comme l'énergie et les réseaux intelligents faisaient partie de ceux les plus traités par les candidats. En revanche, certains comme la biodiversité, la santé ou l'économie circulaire sur lesquels nous attendions davantage de propositions ont été moins pris en compte. Enfin, nous avons observé cette cartographie en regard des verrous de réalisation que peuvent rencontrer les différents projets, conformément aux intentions de l'appel d'offres. Celui-ci ne vise ni à financer ni à labelliser un projet mais à définir un accompagnement de l'Etat pour en faciliter la réalisation. Par ailleurs, nous avons souhaité valoriser les projets par des images, non par souci esthétique, mais pour insérer l'objet dans son environnement et en avoir une meilleure perception.

## Quels sont les points saillants qui ressortent de votre analyse ?

S'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, l'appel à projets a mis en avant certains points intéressants. On s'aperçoit ainsi que le monde de l'urbanisme et ses acteurs sont mobilisés dans la recherche d'un modèle économique pour produire des services énergétiques et gérer la transition et la recherche de performances énergétiques. Les lignes bougent. Nous nous sommes également aperçu que la question des véhicules autonomes allait être présente dans un certain nombre de projets et nous occuper pour tenter de définir un cadre d'utilisation. Autre élément important : de grosses entreprises qui arrivent avec leurs technologies n'hésitent pas à s'allier avec d'autres compétences. Elles jouent un rôle d'agrégateur tout en acceptant, avec une certaine humilité, de mettre l'ensemble des savoir-faire au service des collectivités qui en dernier recours décideront de leur utilisation. On assiste à une vraie évolution en termes de gouvernance. Avec la prise de risques des acteurs de l'appel d'offres, on mesure ainsi que nous sommes bien dans l'innovation.